

Futur & Droit - Descriptif

Le droit se conjugue au présent si bien qu'on évoque volontiers « le droit en vigueur » ! Toutefois et en tant que pouvoir social constitué en système social, le droit joue un rôle non négligeable dans la construction de la société de demain.

Le développement des lois de programme, des documents de planification et autres instruments juridiques prospectifs mettent en exergue l'immixtion de la règle de droit dans un futur souhaité et/ou souhaitable par les gouvernants. L'aménagement du territoire est à cet égard un exemple topique au sein duquel les décideurs publics doivent penser le long terme. Comment ceux-ci réinventent le lien entre « droit et territoire » en concevant le cadre de vie « urbain » et « naturel » de demain, c'est ce que propose d'exposer une partie de la manifestation (axe 3).

Néanmoins, il n'est pas rare que le droit ne soit pas en avance sur son temps. Mis à part le débat sans fin entre « droit et évolution sociale », il n'en reste pas moins qu'il est une vérité des plus communes que d'affirmer que la règle de droit régit la société et donc évolue en fonction de celle-ci. Confronté aux nouvelles pratiques sociétales, comment le droit se doit de réagir et comment peut-il réagir ? L'exemple du droit des personnes - avant leur naissance et après leur mort - du droit pénal et du droit social permettront d'avoir un éclairage sur cette question (axe 2).

L'évolution sociétale va de pair avec l'évolution rapide et constante des nouvelles technologies qui impactent la vie du citoyen. L'essor des nouvelles technologies est un phénomène suffisamment intrusif pour mettre en péril les différentes libertés individuelles. De la surveillance de masse en passant par la liberté d'expression et la liberté de la presse sans oublier la liberté d'entreprendre, les nouvelles technologies appellent une réaction du droit dont plusieurs pistes de réflexions pourront être abordées (axe 1).

En somme, cette manifestation propose d'explorer le droit-futur en pointant du doigt les possibles vides juridiques du droit-présent pour appréhender les mouvements sociétaux à l'œuvre.

FUTUR & DROIT

1^{er} colloque des doctorants du CDED

vendredi 12 avril 2019

à partir de 8h40

**CAMPUS
MAILLY
PERPIGNAN**

UPVD - Campus Maillly - 21 rue Emile Zola - 66000 Perpignan

Petit déjeuner d'accueil et repas : Salle des actes

Colloque : Grand Amphi / Couvent Saint Sauveur

Inscription : Futurdroit.2019@gmail.com

8h40	Accueil des participants et petit déjeuner - Salles des actes
9h	Propos introductifs - Rémi RADIGUET, MCF, UPVD, CDED 1^{er} axe : « Comment assurer la protection de l'individu face aux nouvelles technologies ? » Présidence - Sylvain CHATRY - MCF, UPVD, CDED A. HEURLEY - Doctorante UPVD, CDED « Les nouvelles technologies au service de l'ordre public » O. SALY-ROUSSET - Doctorant UPVD, CDED « La liberté de la presse face à la progression de la désinformation par les nouvelles technologies. Impacts sur les réalités des citoyens » M. TAÏMOUSSI - Doctorante UPVD, CDED « Commerce électronique, propriété intellectuelle, déloyauté économique : le paysage juridique du futur »
10h30-10h45	Pause A. GASSER - Doctorant UPVD, CDED « Liberté d'expression et futur » B. SAÏDI - Doctorant UPVD, CDED « L'opération de transfert de sportif professionnel de demain. La transformation du secteur sportif suscitée par le droit » C. BORDES - Doctorante UPVD, CDED « Prévoir sa mort numérique. Le devenir des données numériques post-mortem »
12h	Pause déjeuner - Buffet
13h30	Reprise 2^{ème} axe : « Quelle réaction du droit face à l'évolution sociétale ? » Présidence - Cheik GALOKHO - MCF, UPVD, CDED

	A. CASADELLA - Docteure UPVD, CDED « Le futur du sujet de droit » F. NDZENGONE OBAME - Doctorante UPVD, CDED « La détention arbitraire préventive » A-L. MADINIER - Docteure UPVD, CDED « Les pratiques cliniques sur l'embryon : vers une accoutumance éthique » V. BERGER - Doctorant UPVD, CDED « L'ubérisation du droit social : vers un statut pour les travailleurs des plateformes de crowdworking ? »
15h30	Pause 3^{ème} axe : « Penser l'aménagement du territoire de demain » Présidence - Marcel SOUSSE - Professeur, UPVD, CDED J. VILA - Doctorante UPVD, CDED « L'urbanisme du futur » M. EUDE - Doctorante, Université de Toulouse 1 Capitole, IMH « La ville de demain, une ville biodiversitaire » F. BALAGUER - Docteur Université de Toulouse 1 Capitole, IMH « Les stations de ski face au réchauffement climatique » G. DARRIOUMERLE - Docteur Université de La Réunion, CRJ « Le devenir des infrastructures sportives après une manifestation sportive : l'exemple des JO 2024 »
17h30	Propos conclusifs - Mathieu DOAT, Professeur, UPVD, CDED Cocktail de clôture

